

**Privatissimum
2020 – 2021**

Aux étudiants de
BACHELOR (IUR II et IUR III)
et
MASTER

Privatissimum de droit romain
Cours d'approfondissement de droit romain
(crédits spéciaux : 5 ECTS)

Public-cible :

Etudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année (pour un maximum de 7 étudiants)

Première rencontre :

A définir ultérieurement.

Le reste des séances sera défini selon les disponibilités de chaque participant et selon le mode du cours choisi (en principe, présentiel).

Thème : analyse de deux monographies de droit romain

- **Semestre d'automne** : WIM DECOCK, *Theologians and Contract Law, The Moral Transformation of the Ius Commune (ca. 1500-1650)*, Brill/Nijhoff 2013
- **Semestre de printemps** : DARIO MANTOVANI, *Les juristes écrivains de la Rome antique, Les œuvres des juristes comme littérature*, Paris 2018.

Exigences :

- Participer aux séances durant les semestres (environ 5 – 7 séances par semestre), les préparer en lisant les ouvrages et présenter (oralement) une partie de ces derniers.
- Participer au voyage avec le *Privatissimum*, à **Stareso** (près de Calvi) **du 19 au 23 avril 2021**, en présence des auteurs et des étudiant.e.s de Liège et de Paris II.

Participation financière :

En principe, aucune ; sous réserve de certains frais de voyage, le cas échéant.

Inscriptions :

Délai d'inscription : **7 octobre 2020**

Prière d'adresser un courriel à aurelie.santarossa@unifr.ch en indiquant son nom, prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail, niveau de latin, nombre de semestres effectués et notes de tous les examens réussis (en droit).

Prof. Pascal PICHONNAZ